

Décision

Générale

colonial

Décision n° 316 du 9 mars 1946 :

n° 316

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mars 1943

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1946

Date du numéro
31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Djibril Djilane, interprète au cercle d'Ali-Sabieh, poursuivi devant le tribunal pour faux et usage de faux dans l'exercice de ses fonctions, est licencié de son emploi pour compter du 2 mars 1946.